

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI et Mr Radhouen ZARROUK.

Bilan Consolidé Groupe SOMOCER

***Arrêté au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)***

<i>Actifs</i>	<i>Note</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
<i>Actifs non courants</i>			
Immobilisations incorporelles		6 829 304	6 119 701
Moins : amortissements		<3 792 109>	<3 337 648>
	IV.1	3 037 195	2 782 053
Immobilisations corporelles		186 002 024	178 120 009
Moins : amortissements et provisions		<84 470 639>	<79 896 184>
	IV.2	101 531 385	98 223 825
Immobilisations financières		9 548 807	9 821 817
Moins : provisions		<1 437 796>	<1 437 796>
	IV.3	8 111 011	8 384 021
Autres actifs non courants	IV.4	4 871 966	1 237 512
<i>Total des actifs non courants</i>		<i>117 551 557</i>	<i>110 627 412</i>
<i>Actifs courants</i>			
Stocks		65 359 017	59 146 496
Moins : provisions		<1 406 187>	<1 058 825>
	IV.5	63 952 830	58 087 671
Clients et comptes rattachés		74 549 839	67 003 242
Moins : provisions		<12 204 569>	<12 356 144>
	IV.6	62 345 270	54 647 098
Autres actifs courants		20 946 799	18 433 596
Moins : provisions		<1 692 809>	<1 692 769>
	IV.7	19 253 990	16 740 827
Placements courants et autres actifs financiers	IV.8	4 344 200	4 383 000
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	1 173 318	3 672 801
<i>Total des actifs courants</i>		<i>151 069 608</i>	<i>137 531 397</i>
<i>Total des actifs</i>		<i>268 621 165</i>	<i>248 158 808</i>

Bilan Consolidé Groupe SOMOCER

**Arrêté au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)**

Capitaux propres et passifs	Note	2016	2015
Capitaux propres			
Capital social		40 656 000	32 524 800
Réserves consolidées		30 291 999	22 669 661
Capitaux propres-part du groupe		70 947 999	55 194 461
Part des minoritaires		13 818 724	14 345 598
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		84 766 723	69 540 059
<i>Résultat de l'exercice - part du groupe</i>		<4 538 658>	716 325
<i>Résultat de l'exercice – part des minoritaires</i>		<2 979 939>	<20 503>
<u>Total des capitaux propres consolidés</u>	IV.10	<u>77 248 126</u>	<u>70 235 881</u>
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	IV.11	865 265	566 822
Emprunts	IV.12	38 540 497	27 790 096
Autres passifs non courants	IV.13	6 746 862	2 870 028
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>46 152 624</u>	<u>31 226 946</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.14	41 258 656	36 869 072
Autres passifs courants	IV.15	11 273 295	10 438 003
Autres passifs financiers	IV.16	66 579 233	71 008 811
Concours bancaires	IV.17	26 109 231	28 380 095
<u>Total des passifs courants</u>		<u>145 220 415</u>	<u>146 695 981</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>191 373 039</u>	<u>177 922 927</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>268 621 165</u>	<u>248 158 808</u>

Etat de Résultat Consolidé Groupe SOMOCER
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	2016	2015
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	94 456 363	94 648 784
Autres produits d'exploitation	V.2	813 964	929 694
<i>Total des produits d'exploitation</i>		95 270 327	95 578 478
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation des stocks des produits finis & encours		<859 961>	3 905 110
Achats de marchandises consommées		<11 677 720>	<4 620 611>
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<38 202 414>	<44 613 027>
Charges de personnel	V.4	<21 234 306>	<18 787 560>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<6 972 267>	<10 037 690>
Autres charges d'exploitation	V.6	<10 070 375>	<8 784 636>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<89 017 043>	<82 938 414>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>6 253 284</u>	<u>12 640 064</u>
Charges financières nettes	V.7	<13 769 546>	<12 171 470>
Revenus des placements		294 005	317 428
Autres gains ordinaires		930 118	551 776
Autres pertes ordinaires		<770 170>	<258 506>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u><7 062 309></u>	<u>1 079 292</u>
Impôt sur les sociétés		<350 990>	<383 470>
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u><7 413 299></u>	<u>695 822</u>
Eléments Extra-ordinaires	V.8	<105 298>	-
<u>Résultat net consolidé</u>		<u><7 518 597></u>	<u>695 822</u>
<i>Résultat de l'exercice - part du groupe</i>		<4 538 658>	716 325
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires		<2 979 939>	<20 503>

Etat de Flux Consolidé Groupe SOMOCER
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	<7 518 597>	695 822
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	6 972 267	10 037 690
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations	<171 459>	<67 000>
Q-part des subv. d'inves. inscrites en résultat	<282 382>	<226 291>
Variation des stocks	<6 212 521>	<3 698 485>
Variation des créances	<7 546 597>	<10 181 936>
Variation des autres actifs	<2 513 204>	3 627 031
Variation des fournisseurs d'exploitation	4 389 584	<2 449 598>
Variation des autres dettes	835 292	2 473 822
Encaissements/décaissement sur placements courants	38 800	2 150 000
Escompte commercial	1 117 977	1 347 449
Flux provenant de l'exploitation	<10 890 840>	3 708 504
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.	<6 964 362>	<9 596 960>
Encaissement suite à la Cession d'Imm.Corp.& Incor.	191 400	43 800
Décaissement pour l'acquisition d'Imm. Financières	<34 077>	<617 659>
Encaissement pour cession d'immobilisations financières	113 000	-
Décaissement pour dépenses inscrites en charges reportés	<5 054 663>	<33 793>
Flux affectés aux activités d'investissement	<11 748 702>	<10 204 612>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions de la société mère	14 636 160	-
Dividendes et autres distributions	<431 881>	<2 433 497>
Encaissements des subventions d'investissement	-	-
Remboursements sur emprunts à LT (nets des encaissements)	<17 458 748>	2 255 376
Encaissements sur emprunts à CT (net des remboursements)	25 665 390	<918 390>
Flux provenant des activités de financement	22 410 921	<1 096 511>
<hr/>		
Variation de trésorerie	<228 621>	<7 592 619>
Trésorerie au début de la période	<24 707 294>	<17 114 675>
Trésorerie à la clôture de la période	<24 935 913>	<24 707 294>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE «SOMOCER»

Le groupe «SOMOCER» est composé de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» société mère, de ses filiales «SOTEMAIL», «A.B.C» et «SOMOCER NEGOCE».

1. Structure juridique du groupe

Les sociétés composant le groupe SOMOCER sont les suivantes :

- **SOMOCER** (Société Moderne de Céramique) : La Société Moderne de Céramique «SOMOCER» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 3 juillet 1985. Son capital s'élève au 31 décembre 2016 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, du grès et des baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.
- **SOTEMAIL**(SociétéTunisienned'Email) :LaSociétéTunisienned'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme créée le 1^{er}juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2016 à 26.200.000 DT divisé en 26.200.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. La principale activité de SOTEMAIL est la fabrication et la commercialisation de carreaux en céramique et grès en porcelaine pour le revêtement de sol et mur. L'ensemble de ses unités de production est implanté à la région d'Essouassi du gouvernorat de Mahdia.
- **ABC** : La société Abdennadher Bricolage Center « ABC » est une société à responsabilité limitée créée en 1995 ayant son siège à Ain Zaghouane - Route de La Marsa - Tunis. Son capital s'élève au 31 décembre 2016 à 8.635.000 DT. Il est divisé en 863.500 parts sociales de valeur nominale de 10 DT chacune. Son objet principal consiste dans la vente en détail des articles sanitaires, de quincaillerie et de céramique.
- **SOMOCER NEGOCE** : La société «SOMOCER NEGOCE» est une société à responsabilité limitée créée en octobre 2007 et ayant son siège à Menzel Hayet. Son capital social s'élève au 31 décembre 2016 à 1.600.000 DT, divisé en 16.000 parts sociales de 100 DT chacune. Son objet principal consiste dans l'exportation et l'importation de marchandises et de produits ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.

Sur le plan fiscal, toutes les sociétés sont soumises aux règles du droit commun. Par ailleurs, SOMOCER, SOTEMAIL et SOMOCER NEGOCE sont agréées par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

2. Participations et organigramme du groupe

La participation de la société «SOMOCER» dans les entreprises associées et filiales se détaillent comme suit :

- La société «SOMOCER» détient 15.404.500 actions sur les 26.200.000 actions sociales formant le capital de la société SOTEMAIL, soit 58.79 %. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 587.500 parts sur les 863.500 parts sociales formant le capital de la société A.B.C. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 270 000 parts sociales du capital de la société ABC, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER dans ABC à 86.42%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société SOMOCER détient 11.400 parts sur les 15.900 parts sociales formant le capital de la société SOMOCER NEGOCE. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 100 parts sociales du capital de cette société, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 99.74%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
-

<i>Société</i>	<i>Position</i>	<i>Capital social</i>	<i>Pourcentage d'intérêt 2016</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
• SOMOCER	Mère	40 656000	100,00%	Intégration globale
• SOTEMAIL	Filiale	26 200 000	58,79%	Intégration globale
• ABC	Filiale	8 635 000	86,42%	Intégration globale
• SOMOCER négoce	Filiale	1 600 000	99,74%	Intégration globale

3. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les participations suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation et ce en raison de l'absence d'information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2014 :

- Participation dans la société EL AKKAR de 75 KDT (soit 50% du capital social). Cette participation provisionnée à hauteur de 25 KDT.
- Participation dans la société ARGILES MEDNINE de 26.4 KDT (soit 40% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société SAPHIR INTERNATIONAL TRADING de 500 KDT (soit 100% du capital social).
- Participation dans la société Mangement plus de 21 KDT. Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société libyenne SANILIT de 1.350 KDT (soit 20% du capital social). Etant provisionnée à 100%, l'inclusion de cette société dans le périmètre de consolidation et l'application de la méthode de mise en équivalence n'auront pas d'impact sur les états financiers consolidés.
- Participation dans la société TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC de 214.128 KDT (soit 99 % du capital social).

Par ailleurs, une participation de 3 KDT dans le capital de SOTEX ALGER (totalement provisionnée) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé en l'absence d'information fiable quant à la structure de capital de cette société.

Enfin, la société moderne sanitaire (« SOMOSAN ») dans laquelle le Groupe SOMOCER détient une participation de 3.350 KDT (27% du capital social) a été exclue du périmètre de consolidation. En fait le management estime que le Groupe n'a plus de contrôle effectif au niveau de cette société.

Le management estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation ne devrait pas avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés, étant donné que les majorités de ces sociétés sont dormantes et des provisions pour dépréciation des titres de participation ont été constituées.

II. METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

1. Méthodes de consolidation

Etant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SOMOCER, la méthode de consolidation retenue pour les trois filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.

- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

3. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 relative aux états financiers consolidés, et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

III PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe SOMOCER sont présentées au niveau de la politique comptable de la société SOMOCER. Dans ce qui suit, nous effectuons une présentation sommaire des principes et règles les plus importants :

4. Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe SOMOCER sont préparés en conformité avec les normes comptables tunisiennes. Ils sont préparés selon les conventions établies par le système comptable des entreprises.

5. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits en déduction des actifs dans la même rubrique des écarts d'acquisition positifs et repris en résultat de la façon suivante :

- (a) Le montant de l'écart d'acquisition n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systémique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant de l'écart résiduel doit être comptabilisé immédiatement en produits sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (Impairment) éventuelle.

Le gain ou la perte de cession d'une entité inclut le solde non amorti de l'écart d'acquisition relatif à l'entité cédée.

6. Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Nature	Anciens taux	Nouveaux taux
Fonds de commerce	5%	5%
Logiciels	33%	33%
Constructions	5%	35 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10% /durée de vie technique	Entre 5 ans et 20 ans
Matériels de transport	20%	20%
Equipements de bureau et matériels informatiques	10%	10%
Installations générales, agencements et aménagements	10%	35 ans

A partir du 31 décembre 2016, les sociétés SOMOCER et SOTEMAIL ont procédé à un changement d'estimation des durées utilisées pour le calcul de l'amortissement de ses immobilisations. Ce changement a été fait dans le but de rapprocher l'amortissement de la période à la durée de consommation des avantages économiques des immobilisations.

Les nouveaux taux d'amortissement (nouvelles durées d'utilité) ont été déterminés sur la base d'un rapport d'un expert en la matière pour les immobilisations corporelles

Ce changement d'estimation comptable a été appliqué d'une façon prospective conformément à la Norme Comptable relative aux modifications comptables (NCT 11). La dotation aux amortissements est ainsi calculée en appliquant les nouvelles durées de vie restantes à la valeur comptable nette au 31 décembre 2015.

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

La dotation de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016 ainsi calculée en application des nouvelles durées de vie économiques est inférieure de 3.354 mille DT par rapport à la dotation calculée selon les anciennes durées de vie

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

7. Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

8. Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

9. Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

10. Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée et de l'unité de cogénération : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement

Les charges à répartir sont relatives aux frais de l'augmentation du capital qui a eu lieu au mois de juin 2016 et aux dépenses publicitaires qui ont un impact bénéfique sur plusieurs exercices et qui ont un caractère non répétitif.

La résorption des frais liés à l'augmentation du capital est faite sur une durée de trois ans et les frais de marketing sont résorbés sur une durée de deux années.

11. Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés

financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

12. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés du groupe sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

13. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

14. Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme : A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme : A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

15. Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon

fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

16. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien (« DT ») selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours).

L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles(En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements totalisent au 31 décembre 2016 un montant de 3.037.195 DT contre 2.782.053 DT au 31 décembre 2015. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Logiciels	399 626	385 506
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	3 488 711	2 793 228
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha Plus	694 185	694 185
Ecart d'acquisition (good-will)	1 087 532	1 087 532
Total des immobilisations incorporelles brutes	6 829 304	6 119 701
Amort. des Immob. Incorporelles	<2 704 577>	<2 250 116>
Prov. Dépréc. de l'écart d'acquisition (good-will)	<1 087 532>	<1 087 532>
Total des immobilisations incorporelles nettes	3 037 195	2 782 053

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 101.531.384 DT contre 98.223.825 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Terrains	4 118 939	4 651 843
Constructions	32 401 083	30 951 249
Installations techniques matériels et outillage	118 595 852	105 918 428
Matériels de transport	2 520 455	2 625 909
Installations générales, agencements et aménagements	11 638 453	10 693 663
Mobiliers et matériels de bureau	1 447 592	1 335 445
Matériels informatiques	264 649	218 673
Immobilisations en cours	739 990	9 616 579
Avances sur commandes d'immobilisations	174 257	240 304
Immobilisations en location financement	14 100 753	11 867 916
Total des immobilisations corporelles brutes	186 002 023	178 120 009
Amortissements cumulés (*)	<83 876 994>	<79 302 539>
Provisions pour dépréciation	<593 645>	<593 645>
Total des immobilisations corporelles nettes	101 531 384	98 223 825

(*) Le changement de l'estimation de la durée d'amortissement des immobilisations corporelles sur la base de la durée de vie utile a fait bénéficier le groupe d'une baisse des dotations aux amortissements pour 3.354 kDT.

IV.3 Immobilisations financières(En DT)

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2016 à 8.111.010 DT contre 8.384.021 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	% de détention	Déc.2016	Déc.2015
Titres BTS	0.07%	20 000	20 000
Titres Management +	7%	21 000	21 000
Titres SOTEX Algérie	N/A	3 038	3 038
Titres Argile Médenine	40%	26 400	26 400
Titres SANILIT	20%	1 350 000	1 350 000
Titres INCOMA	9.18%	1 836 171	1 836 171
Titres Saphir International Trading	100%	500 000	500 000
Titres SOMOSAN	27.24%	3 350 000	3 350 000
Titres El Akkar	50%	75 000	75 000
Titres STB	N/A	98 600	295 800
Titres TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC	99%	214 128	214 128
Personnel, prêts à plus d'un an		28 281	2 948
Dépôts et cautionnements		2 026 188	2 127 331
Total des immobilisations financières brutes		9 548 806	9 821 817
Provisions pour dépréciation des Immo. Fin.		<1 437 796>	<1 437 796>
Total des immobilisations financières nettes		8 111 010	8 384 021

IV.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2016 à 4.871.966 DT contre 1.237.512 DT au 31 décembre 2015 et sont détaillés comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Frais préliminaires	3 095 072	836 827
Charges à répartir	1 321 154	33 793
Ecart de conversion	34 145	39 270
Actifs d'impôt différé	421 595	327 622
Total des autres actifs non courants	4 871 966	1 237 512

IV.5 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 63.952.830 DT au 31 décembre 2016 contre 58.087.671 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Matières premières	22 556 444	18 112 676
Consommables et pièces de rechange	3 366 290	2 851 627
Produits finis	34 334 630	34 643 768
Marchandises	5 101 653	3 538 425
Total des stocks bruts	65 359 017	59 146 496
Provisions pour dépréciation des stocks	<1 406 187>	<1 058 825>
Total des stocks nets	63 952 830	58 087 671

IV.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2016 à 62.345.270 DT contre à 54.647.098 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Clients ordinaires	28 092 744	22 101 710
Clients, effets à recevoir et valeurs à l'encaissement	34 381 013	32 514 363
Clients, factures à établir	<62 283>	61 232
Clients douteux ou litigieux	12 138 365	12 325 938
Total des comptes clients bruts	74 549 839	67 003 242
Provisions pour dépréciation des créances	<12 204 569>	<12 356 144>
Total des comptes clients nets	62 345 270	54 647 098

IV.7 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2016 à 19.253.990 DT contre 16.740.827 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Fournisseurs, avances et acomptes	404 229	404 229
Personnel, avances et acomptes	1 432 082	1 748 261
Etat, impôts et taxes	5 998 708	6 005 593
Etat, subventions à recevoir	570 000	-
Locataires pyramide du lac	173 572	280 282
Débiteurs divers	10 774 351	7 754 816
Charges constatées d'avance	1 012 933	931 190
Produits à recevoir	189 900	1 226 470
Comptes d'attente	70 024	70 024
Blocage de fonds	321 000	12 731
Total des autres actifs courants bruts	20 946 799	18 433 596
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	<1 692 809>	<1 692 769>
Total des autres actifs courants nets	19 253 990	16 740 827

IV.8 Placements courants et autres actifs financiers (En DT)

Le solde des placements courants et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2016 à 4.344.200 DT contre 4.383.000 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Billet de trésorerie AB CORPORATION	3 397 000	3 433 000
Placement à la BNA	-	700 000
Placement à la BH	197 200	-
Placement à la AFC	250 000	250 000
Placement à la Maxula	500 000	-
Total des placements courants & autres actifs financiers	4 344 200	4 383 000

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités(En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2016 à 1.173.318 DT contre 3.672.801 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Valeurs en coffre	121 243	2 405 068
Banques	1 003 972	358 909
Caisses	31 477	16 032
Effets à l'encaissement	16 626	892 793
Total des liquidités et équivalents de liquidités	1 173 318	3 672 801

IV.10 Capitaux propres(En DT)

Les capitaux propres du groupe SOMOCER se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Capital social	40 656 000	32 524 800
Réserves légales	3 343 444	3 051 297
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission	14 755 569	8 250 609
Primes de fusion	2 965 154	2 965 154
Résultats reportés	2 767 313	1 297 181
Subventions d'investissement	1 732 382	1 254 724
Réserves consolidées	646 493	1 769 051
Total des CP avant résultat- part du groupe	70 948 000	55 194 460
Intérêts minoritaires	13 818 724	14 345 598
Total des CP avant résultat de l'exercice	84 766 724	69 540 059
Résultat de l'exercice - part du groupe	<4 538 658>	716 325
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires	<2 979 939>	<20 503>
Total des capitaux propres consolidés	77 248 127	70 235 881

IV.11 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2016 à 38.540.497 DT contre un solde au 31 décembre 2015 de 27.790.096 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Emprunt BTKD	2 582 495	3 318 926
Emprunt AB	2 262 070	2 115 063
Emprunt STB	7 027 403	3 887 484
Emprunt BNA	10 541 426	4 666 189
Emprunt UIB	8 350 000	7 392 000
Emprunt BH	7 164 054	6 060 396
Dette fiscales	613 049	-
Emprunt Fournisseurs d'immobilisations	-	350 038
Total des emprunts	38 540 497	27 790 096

IV.13 Autres passifs non courants (En DT)

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2016 à 6.746.862 DT contre 2.870.028 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Etat, reconnaissance de dette	3 214 843	363 006
Encours leasing à plus d'un an	3 268 882	2 243 884
Passif d'impôt différé	263 137	263 137
Total des autres passifs non courants	6 746 862	2 870 028

IV.14 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2016 à 41.258.656 DT contre 36.869.072 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Fournisseurs d'exploitation	14 284 664	15 085 916
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	26 438 676	20 195 614
Fournisseurs - factures non parvenues	11 648	94 975
Fournisseurs d'immobilisation	523 668	1 063 668
Charges à payer	-	428 899
Total des fournisseurs	41 258 656	36 869 072

IV.15 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2016 à 11.273.296 DT contre 10.438.003 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Personnel	1 268 457	2 083 218
Etat, impôts et taxes	6 433 360	4 760 177
Créditeurs divers	1 005 909	2 322 030
Charges à payer	1 662 390	800 598
Actionnaires dividendes à payer	903 180	471 980
Total des autres passifs courants	11 273 296	10 438 003

IV.16 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2016 à 66.579.233 DT contre 71.008.811 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Échéances à moins d'un an sur emprunts	9 298 368	9 212 899
Intérêts courus non échus sur emprunts	2 301 560	1 758 178
Charges à payer - échelle d'intérêts	215 810	349 282
Préfinancement export	9 510 000	9 850 000
Préfinancement stocks	5 650 000	5 750 000
Billets de trésorerie	1 100 000	8 350 000
MCNE	10 265 888	8 670 052
Encours leasing à moins d'un an	1 593 739	1 542 509
Effets escomptés non échus	26 643 868	25 525 892
Total des autres passifs financiers	66 579 233	71 008 811

IV.15 Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 26.109.231 DT contre 28.380.095 DT au 31 décembre 2015 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2016 à 94.456.364 DT contre 94.648.784 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Ventes locales	84 854 902	87 635 466
Ventes en suspension et à l'exportation	9 601 462	7 013 318
Total des revenus	94 456 364	94 648 784

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2016 à 813.964 DT contre 929.694 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Loyers	358 690	383 557
Subventions d'exploitation	126 726	117 799
Autres produits d'exploitation	-	15 750
Quote-part des Subv. d'invest. inscrites en résultat	282 382	226 291
Transfert de charges	46 166	186 297
Total des autres produits d'exploitation	813 964	929 694

V.3 Achats d'approvisionnements consommés (En DT)

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2016 à 38.202.414 DT contre 44.613.027 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Matières premières et consommables	18 488 043	24 491 217
Autres approvisionnements	4 508 302	3 784 526
Energie	6 849 644	9 639 403
Autres achats non stockés	8 148 197	6 677 030
Achat de sous-traitance	208 228	20 851
Total des achats d'approvisionnements consommés	38 202 414	44 613 027

V.4 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2016 à 21.234.307 DT contre 18.787.560 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Salaires et compléments de salaires	17 929 116	15 905 086
Charges sociales légales	3 305 191	2 882 474
Total des charges de personnel	21 234 307	18 787 560

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2016 à 6.972.268 DT contre 10.037.690 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Dotation aux amortissements des immobilisations	6 058 328	9 694 349
Dotation aux provisions et résorptions	1 220 701	1 196 708
Reprise de provisions	<306 761>	<853 368>
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	6 972 268	10 037 690

V.6 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2016 à 10.070.373 DT contre 8.784.636 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Achats non stockés	270 223	201 597
Loyers et charges locatives	607 103	787 074
Entretien et réparation	958 275	790 700
Primes d'assurance	723 876	639 516
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 147 257	789 459
Commissions sur ventes	488 729	125 712
Publicité, publications, relations publiques	1 325 519	1 120 736
Dons et subventions	276 419	465 236
Transport sur achats	160	5 672
Transport sur ventes	981 081	499 219
Missions, Réceptions	561 994	460 214
Voyages et Déplacements	506 932	614 813
Frais postaux et de télécom.	145 239	129 986
Services bancaires et financiers	994 911	815 798
Autres services extérieurs	458 774	481 060
Jetons de présence	135 300	333 450
Impôts et taxes	488 581	524 393
Total des autres charges d'exploitation	10 070 373	8 784 636

V.7 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2016 à 13.769.546 DT contre 12.171.470 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2016	Déc.2015
Intérêts des emprunts et assimilés	11 072 627	10 952 293
Escomptes accordés	407 431	342 865
Intérêts du leasing	30 988	22 471
Pertes de change	3 276 974	1 371 196
Gains de change	<1 006 268>	<512 587>
Intérêts conventionnels	283	-
Autres produits financiers	<12 489>	<4 767>
Total des charges financières nettes	13 769 546	12 171 470

V.8 Eléments extraordinaires

Les éléments extraordinaires se sont élevés au 31 décembre 2016 à 105.298 DT contre un solde nul au 31 décembre 2015. Ils se rattachent à la contribution conjoncturelle de 7,5% pour le budget de l'Etat en 2016.

VI. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VI.1 Conventions de ventes et achats de marchandises ou de services

SOMOCER

- Le chiffre d'affaires réalisé en 2016 avec la société AB CORPORATION s'élève à 9.968 DT ;
- Les achats réalisés en 2016 auprès de la société SANIMED s'élève à 16.913 DT ;

SOTEMAIL

- Des ventes de marchandises à la société « SANIMED » pour un montant de 2 403 DT TTC. Le compte client « SANIMED » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 473 DT.
- Les comptes clients « AGRIMED » présentent au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 2 316 DT.
- Des ventes de marchandises à la société « AB CORPORATION » pour un montant de 648 DT TTC. Le compte client « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 2 389 DT.

ABC

- Achat de marchandises auprès de la SANIMEUBLE pour un montant total net des avoirs de 41.718 DT. Le solde des divers comptes fournisseurs au nom de SANIMEUBLE est créditeur au 31/12/2016 de 26.848 DT.
- Vente de marchandises pour un montant de 48.159 DT. Le compte client AB Promotion Immobilière est débiteur de 47.357 DT au 31/12/2016
- Vente de marchandises pour un montant de 76.340 DT. Le compte client AB corporation est débiteur de 196.884 DT au 31/12/2016. Le solde du compte créditeur divers AB Corporation au 31/12/2016 s'élève à 25.237 DT
- Achats de marchandises auprès de la SANIMED pour un montant total net des avoirs de 71.738 DT. Le solde des divers comptes fournisseurs au nom de SANIMED est créditeur au 31/12/2016 de 72.472 DT
- Vente de marchandises pour un montant de 9.020 DT. Le compte client AGRIMED est créditeur de 12.374 DT au 31/12/2016. Par ailleurs, le compte fournisseur AGRIMED est créditeur de 17.399 DT au 31/12/2016

VI.2 Autres transactions avec les parties liées

- Courant 2014, la société SOTEMAIL a accordé deux prêts au profit de la société AB CORPORATION qui se détaillent comme suit :
 - Un prêt pour un montant de 1.000.000 DT. Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2016 à 69.447 DT hors taxes.
 - Un prêt pour un montant de 437.000 DT. Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2016 à 30.348 DT hors taxes.

Ces crédits sont assortis d'une garantie donnée par la société AB CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels ;

- Un billet de trésorerie émis par la société EL AKKAR pour un montant de 100.000 DT a été souscrit par ABC en décembre 2009 et continue à produire son effet. Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 6,5%. La charge d'intérêt supportée en 2016 est de 6.600 DT ;
- La société ABC a accepté de proroger à la date du 30 avril 2016 le billet de trésorerie qu'elle a émis pour un montant de 36.000 DT et qui a été souscrit par la société AB CORPORATION en novembre 2014. Ce billet de trésorerie a été soldé courant l'année 2016 et a engendré un produit d'intérêt au titre de l'exercice en 2016 est de 840 DT ;
- Au cours de l'année 2016, la société ABC a constaté en charge des honoraires relatifs à la convention d'assistance conclue avec la société AB CORPORATION pour un montant de 132.300 DT hors taxes. Le contrat d'assistance conclu le 1er juillet 2010 porte sur les prestations suivantes :
 - Secrétariat juridique et contentieux ;
 - Services partagés en comptabilité et en fiscalité ;
 - Contrôle et assistance des systèmes de contrôle interne ;
 - Assistance en matière de choix d'investissement et de financement ;
 - Assistance en matière de contrôle de gestion et des systèmes d'informations

En contrepartie des prestations ci-dessus mentionnées, il a été convenu que la société ABC paiera un prix mensuel forfaitaire de 15.750 DT (HTVA), en sus des frais de voyage et les dépenses engagées pour des fournitures ou les documents fournis par le prestataire, qui sont toujours facturées, sauf convention contraire. Leur montant est porté à part sur les factures. A partir du 02 janvier 2014 ladite convention a été révisée et la société ABC devra désormais payer un prix mensuel forfaitaire de 10.000 DT avec une augmentation annuelle de 5%.

- L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information par la société AB CORPORATION au profit de la société SOTEMAIL. Le contrat porte sur une période d'une année renouvelable, à partir du 1er janvier 2014 et ce moyennant un montant mensuel de 20.000 DT hors TVA avec une augmentation annuelle de 5%. Le montant facturé par la société « AB CORPORATION » à la société SOTEMAIL s'est élevé en 2016 à 277.058 DT dont un montant de 199.000 DT non encore facturé par la société AB CORPORATION ;
- Un billet de trésorerie souscrit par la société SOMOCER NEGOCE auprès de la société SANIMED pour un montant de 550.000 DT a fait l'objet d'un remboursement effectué par des traites dont un montant de 130.000 DT versé au cours de 2016.
- Un billet de trésorerie souscrit par la société SOMOCER NEGOCE auprès de la société SAPHIR INTERNATIONAL TRADING pour un montant de 150.000 DT

- La SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société AB Corporation pour un montant total de 1.960 KDT qui se détaillent comme suit :

Société	Date d'émission	Montant en DT	Date d'échéance	Taux d'intérêts	Solde au 31.12.2016
AB.Corporation	20/05/2014	160 000	31/12/2014	6% par an	160 000
AB.Corporation	25/05/2014	700 000	31/12/2014	6% par an	700 000
AB.Corporation	25/12/2014	1 100 000	24/06/2015	6% par an	1 100 000
Total		1 960 000			1 960 000

Les billets de trésorerie mentionnés ci-dessus n'ont pas été remboursés jusqu'à la date du 31 décembre 2015.

- Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
 - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000 KDT et crédit de gestion de 775 KDT ;
 - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000 KDT et crédit de gestion de 1.550 KDT ;
 - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000 KDT et crédit de gestion : 775 KDT ;
 - TF Bank : Crédit moyen terme (CMT) 1.000 K€.

Cette décision annule et remplace la neuvième décision du PV du conseil d'administration du 30 mai 2012.

VI.3 Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements du groupe envers les dirigeants clés du groupe sont constitués par les membres du conseil d'administration de SOMOCER ainsi que les dirigeants clés de la société SOMOCER (le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint) se détaillent comme suit :

- Les membres du conseil d'administration et les membres du comité permanent d'audit sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En 2016, aucune rémunération n'a été allouée aux membres du conseil d'administration et aux membres du comité permanent d'audit.
- Certains administrateurs de SOMOCER sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de SOTEMAIL du 28 juillet 2016 d'un montant net annuel égal à 108.000 DT.
- La rémunération annuelle nette du Directeur Général, au titre de l'exercice 2016 est de 134.487 DT. Par ailleurs, le Directeur Général a droit à une rémunération nette de 49.181 DT de la part de la société SOMOCER Négoce au titre de l'exercice 2016.
- La rémunération annuelle nette du Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice 2016 est de 99.185 DT. D'autre part, le Directeur Général Adjoint perçoit d'autres rémunérations de la société SOMOCER Négoce pour un montant net de 21.235 DT.
- Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leurs fonctions (voitures et charges connexes).

VII. Contrôles fiscaux en cours

En février 2015, la société SOMOCER a reçu une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013. Le 1^{er} Octobre 2015, la société a reçu les résultats du dit contrôle dont l'impact est de 1.110 mille dinars provisionné à la date du 31 décembre 2016 à hauteur de

650 mille dinars. En date du 13 novembre 2015, la société a déposé auprès des services concernés sa réponse pour tous les points soulevés. La société est en attente de leur réponse.

X.4 Engagements donnés relatifs aux emprunts

- Société SOMOCER

1- Titre foncier n° 70 048 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1 348 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2016
Crédits de gestion	21 750 000	STB	26 129 674
CMT	2 750 000	STB/BDET	0
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	0
CMT	30 250	STB	0
CMT	1 170 000	STB	0
CMT	330 000	STB	0
CMT STB 1200	1 200 000	STB	257 143
CMT STB 347	347 000	STB	74 357
CMT STB 900	900 000	STB	0
CMT STB 220	220 000	STB	110 000
CMT STB 232	232 000	STB	116 000
CMT STB 880	880 000	STB	440 000
CMT STB 356	356 000	STB	178 000
CMT STB 172	172 000	STB	86 000
CMT STB 172	5 200 000	STB	4 828 571
	38 537 250		32 219 745
Crédit de gestion	4 250 000	AB	3 730 359
CMT/AFD	600 000	AB	0
CMT	1 500 000	AB	0
CMT 2500	2 500 000	AB	2 115 063
	8 850 000		5 845 422
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	9 651 740
CMT 1540	1 540 000	BNA	660 000
CMT/AFD	600 000	BNA	0
CMT 2000	2 000 000	BNA	928 565
CMT 1000	1 000 000	BNA	464 290
CMT 1000	1 000 000	BNA	500 004
	8 000 000		8 000 000
	12 740 000		20 204 599
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	3 187 358
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		3 187 358
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 147 447
	2 790 000		2 147 447
CMT	1 700 000	BTEI	-
Crédit de gestion	4 250 000	ATLJARI BANK	3 335 145
CMT 1000 €	2 046 700	TFB	-
CMT 2000	4 093 400	TFB	-
CMT 1250 €	2 558 375	TFB	-
	8 698 475		3 349 867
Crédit de gestion	3 300 000	UBCI	3 349 867
Total général	93 815 725		70 309 584

2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2016
<i>Crédits de gestion</i>	21 750 000	STB	26 129 674
<i>CMT</i>	2 750 000	STB/BDET	-
<i>Aval UTB</i>	3 000 000	STB/BDET	-
<i>CMT</i>	30 250	STB	-
<i>CMT</i>	1 170 000	STB	-
<i>CMT</i>	330 000	STB	-
<i>CMT STB 1200</i>	1 200 000	STB	257 143
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	74 357
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	-
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	110 000
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	116 000
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	440 000
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	178 000
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	86 000
<i>CMT STB 5 200</i>	5 200 000	STB	4 828 571
	38 537 250		32 219 745
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	3 730 359
<i>CMT/AFD</i>	600 000	AB	-
<i>CMT</i>	1 500 000	AB	-
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	AB	2 115 063
	8 850 000		5 845 422
<i>Crédit de gestion</i>	7 300 000	BNA	9 651 740
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	660 000
<i>CMT/AFD</i>	600 000	BNA	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	928 565
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	464 290
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	500 004
	8 000 000		8 000 000
	21 440 000		20 204 599
<i>Crédit de gestion</i>	3 040 000	UIB	3 187 358
<i>CMT</i>	210 000	UIB	-
<i>CMT</i>	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		3 187 358
<i>Crédit de gestion</i>	2 790 000	BIAT	2 147 447
<i>CMT</i>	1 700 000	BTEI	-
<i>CMT 1000 €</i>	2 046 700	TFB	-
<i>Crédit de gestion</i>	3 300 000	UBCI	3 349 867
Total général	82 913 950	-	66 954 439

3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2016</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>26 129 674</i>
<i>CMT</i>	<i>2 750 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>Aval UTB</i>	<i>3 000 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>74 357</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>116 000</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>440 000</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>178 000</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>86 000</i>
<i>CMT STB 5 200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>4 828 571</i>
	<i>38 537 250</i>		<i>32 219 745</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 730 359</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 115 063</i>
	<i>8 850 000</i>		<i>5 845 422</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 651 740</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>660 000</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>928 565</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>464 290</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>500 004</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>		<i>8 000 000</i>
	<i>21 440 000</i>		<i>20 204 599</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>3 187 358</i>
<i>CMT</i>	<i>210 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
	<i>4 250 000</i>		<i>3 187 358</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 147 447</i>
<i>CMT</i>	<i>1 700 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
	<i>2 700 000</i>		<i>-</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>-</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>3 349 867</i>
<i>Total général</i>	<i>83 913 950</i>		<i>66 954 439</i>

4- Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m², objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2016</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>26 129 674</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>74 357</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>116 000</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>440 000</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>178 000</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>86 000</i>
	<i>27 587 250</i>		<i>27 391 174</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>4 300 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>9 433 316</i>
<i>CMT</i>	<i>8 350 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>8 350 000</i>
	<i>12 650 000</i>		<i>17 783 316</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 651 740</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>660 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>928 565</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>464 290</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>500 004</i>
	<i>12 840 000</i>		<i>12 204 599</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 147 447</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 730 359</i>
<i>Engagement par signature</i>	<i>2 300 000</i>	<i>BFT</i>	<i>2 143 857</i>
<i>MCNE ET ESCOMPTE COMMERCIAL</i>	<i>900 000</i>	<i>BFT</i>	<i>741 965</i>
	<i>3 200 000</i>		<i>2 885 822</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1250 €</i>	<i>2 437 500</i>	<i>TFB</i>	<i>-</i>
	<i>4 484 200</i>		<i>-</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>3 349 867</i>
<i>Total général</i>	<i>71 101 450</i>		<i>69 492 584</i>

5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2016</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>26 129 674</i>
<i>CMT</i>	<i>2 750 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>Aval UTB</i>	<i>3 000 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>74 357</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>116 000</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>440 000</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>178 000</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>86 000</i>
	<i>33 337 250</i>		<i>27 391 174</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 730 359</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 115 063</i>
	<i>7 350 000</i>		<i>5 845 422</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 651 740</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>660 000</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>928 565</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>464 290</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>500 004</i>
	<i>13 440 000</i>		<i>12 204 599</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>3 187 358</i>
<i>CMT</i>	<i>210 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
	<i>4 250 000</i>		<i>3 187 358</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 147 447</i>
<i>Engagement par signature</i>	<i>4 300 000</i>	<i>NAIB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 700 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
	<i>2 700 000</i>		<i>-</i>
<i>Engagement par signature</i>	<i>2 300 000</i>	<i>BFT</i>	<i>2 615 259</i>
<i>MCNE</i>	<i>900 000</i>	<i>BFT</i>	<i>976 248</i>
	<i>3 200 000</i>		<i>3 591 507</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1250 €</i>	<i>2 437 500</i>	<i>TFB</i>	<i>-</i>
	<i>4 484 200</i>		<i>-</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>3 349 867</i>
<i>Total général</i>	<i>79 151 450</i>		<i>57 717 374</i>

6- Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m² , objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215 100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2016</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>26 129 674</i>
<i>CMT</i>	<i>2 750 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>Aval UTB</i>	<i>3 000 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>74 357</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>116 000</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>440 000</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>178 000</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>86 000</i>
	<i>33 337 250</i>		<i>27 391 174</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 730 359</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 115 063</i>
	<i>7 350 000</i>		<i>5 845 422</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 651 740</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>660 000</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>928 565</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>464 290</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>500 004</i>
	<i>13 440 000</i>		<i>12 204 599</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>3 187 358</i>
<i>CMT</i>	<i>210 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
	<i>4 250 000</i>		<i>3 187 358</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 147 447</i>
<i>CMT</i>	<i>1 700 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
	<i>2 700 000</i>		<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BTKD</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 100 000</i>	<i>BTKD</i>	<i>-</i>
	<i>3 100 000</i>		<i>-</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1250 €</i>	<i>2 437 500</i>	<i>TFB</i>	<i>-</i>
	<i>4 484 200</i>		<i>-</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>3 349 867</i>
<i>Engagement par signature</i>	<i>4 300 000</i>	<i>NAIB</i>	<i>-</i>
<i>Engagement par signature</i>	<i>2 300 000</i>	<i>BFT</i>	<i>2 615 259</i>
<i>MCNE</i>	<i>900 000</i>	<i>BFT</i>	<i>976 248</i>
	<i>3 200 000</i>		<i>3 591 507</i>
<i>Total général</i>	<i>82 251 450</i>	<i>-</i>	<i>57 717 374</i>

7- Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50 557 Monastir, superficie 9 684 m2

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2015</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>26 129 674</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>257 143</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>74 357</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>110 000</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>116 000</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>440 000</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>178 000</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>86 000</i>
<i>CMT STB 5 200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>4 828 571</i>
	<i>32 787 250</i>		<i>32 219 745</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>9 651 740</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>660 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>928 565</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>464 290</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>500 004</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>8 000 000</i>
	<i>20 840 000</i>		<i>20 204 599</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1250 €</i>	<i>2 437 500</i>	<i>TFB</i>	<i>-</i>
	<i>4 484 200</i>		<i>-</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>3 349 867</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>3 349 867</i>
<i>Total général</i>	<i>61 411 450</i>	<i>-</i>	<i>55 774 211</i>

8- Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2016
Crédits de gestion	21 750 000	STB	26 129 674
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	-
CMT	330 000	STB	-
CMT STB 1200	1 200 000	STB	257 143
CMT STB 347	347 000	STB	74 357
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	110 000
CMT STB 232	232 000	STB	116 000
CMT STB 880	880 000	STB	440 000
CMT STB 356	356 000	STB	178 000
CMT STB 172	172 000	STB	86 000
CMT STB 5 200	5 200 000	STB	4 828 571
	32 787 250		32 219 745
Crédit de gestion	4 250 000	AB	3 730 359
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 115 063
	7 350 000		5 845 422
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	9 651 740
CMT 1540	1 540 000	BNA	660 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	928 565
CMT 1000	1 000 000	BNA	464 290
CMT 1000	1 000 000	BNA	500 004
CMT 8000	8 000 000	BNA	8 000 000
	21 440 000		20 204 599
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	3 187 358
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		3 187 358
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 147 447
Engagement par signature	4 300 000	NAIB	-
CMT	1 700 000	BTEI	-
CMT	1 000 000	BTEI	-
	2 700 000		-
CMT	2 000 000	BTKD	-
CMT	1 100 000	BTKD	-
	3 100 000		-
CMT 1000 €	2 046 700	TFB	-
CMT 1250 €	2 437 500	TFB	-
	4 484 200		-
Crédit de gestion	3 300 000	UBCI	3 349 867
Total général	86 501 450		66 954 439

Effets escomptés et non échus : Le montant des effets escomptés et non échus au 31 décembre 2016 est de l'ordre de 15.055.876 DT

▪ **Société ABC**

Banque	Montant du crédit (En DT)	Type de l'engagement donné
AMEN BANK BIAT STB BTK ATTIJARI BANK	1 505 000 850 000 770 000 1 350 000 990 000	Hypothèque sur le terrain de Ain Zaghouan (Titre foncier n° 80362)
AMEN BANK BIAT	345 000 300 000	Nantissement du fonds de commerce sis à Ain Zaghouan (inscrits au registre de commerce sous le numéro B121281996)
AMEN BANK BIAT STB BTK	518 414 513103 147 847 227 071	Effets escomptés et non échus
AMEN BANK	257 865	Cession créance professionnelle

▪ **Société SOTEMAIL**

Types d'engagements	Montant (En DT)	Observations	
Garanties personnelles			
Cautionnement et autres garanties	655 162	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG) ainsi que l'UNIFACTOR.	
Garanties réelles			
Hypothèques	369 198	Ministère des domaines de l'état : Hypothèque de 1er rang du terrain sur lequel est édifié l'usine SOTEMAIL, conformément aux termes du Contrat de vente du 07 mai 2008 établi entre le ministère et SOTEMAIL pour l'acquisition dudit terrain, et ce, jusqu'à paiement intégral de son prix. Au 31 12 2013, SOTEMAIL a réglé la totalité des sommes dues, une procédure est en cours pour l'extraction du titre foncier dudit terrain en son nom.	
	3 000 000	BH, Contrat de Crédit à long Terme : Hypothèque de 2ème rang sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine.	
	4 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de 1 rang et en pari passu avec le pool bancaire sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine	
	4 000 000	BTK, Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque en rang utile sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine.	
	145 000	BH, Contrat de Crédit à Long Terme : Une hypothèque en rang utile et en pari passu avec la BNA sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine	
	6 855 000	BH, Contrat de Crédit à Long Terme : Une hypothèque en rang utile et en pari passu avec la BNA sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine.	
	2 450 000	BH, Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de 2ème rang sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine.	
	12 750 000	BH, contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec la BTK, la BNA et l'UBCI sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine	
	4 100 000	UBCI, contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine.	
	1 400 000	STB, contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine.	
	4 800 000	BNA, Contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine	
	Nantissements	3 000 000	BH, Contrat de Crédit à long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage
		12 750 000	BH, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement en rang utile et en pari-passu avec la BNA la BTK et l'UBCI sur les matériels corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industries
4 800 000		BNA, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement en rang utile et en pari-passu avec le pool bancaire sur les matériels corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industries	
4 100 000		UBCI : Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fonds de commerce.	
145 000		BH, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.	
6 885 000		BH, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.	
4 000 000		BTK, contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce	
2 450 000		BH, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.	
1 400 000		STB, Contrat de crédit de gestion : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce	
2 350 000		Banque Tuniso-Koweïtienne, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce	
4 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce		
Effet escomptés et non échus	11 987 201		

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés de la Société Moderne de Céramique («SOMOCER») et de ses filiales («Groupe SOMOCER») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe SOMOCER, joints au présent rapport et comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs consolidés (part du Groupe) de 66.409.341 DT, y compris le résultat consolidé déficitaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 4.538.658 DT.

Responsabilité du conseil d'administration pour l'établissement et la préparation des états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Justification de l'opinion avec réserves

1. Lors de l'examen des titres de participation et la détermination du périmètre de consolidation, nous avons relevé les éléments suivants :

- La participation dans le capital de la Société Moderne Sanitaire (« SOMOSAN ») de 27% (d'un montant de 3.350 mille DT) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le management juge que le Groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur cette société. Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée dans les états financiers consolidés au titre de cette participation et des autres engagements financiers du Groupe (constitués par une créance commerciale de 649 mille DT et une caution au titre des prêts bancaires d'un montant en principal de 14.500 mille dinars) malgré les difficultés d'exploitation et financières rencontrées par SOMOSAN depuis son entrée en exploitation début 2013. Le management juge qu'au vu du plan de redressement et des éléments positifs notés courant l'année 2016 et 2017, notamment l'obtention de l'accord de principe des autorités pour le raccordement du site de production de la société SOMOSAN au réseau de gaz naturel, aucune provision pour dépréciation n'est requise pour les engagements du groupe dans la société SOMOSAN. Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements du Groupe SOMOCER dans la société SOMOSAN d'une part, et si la décision d'exclusion de la société SOMOSAN du périmètre de consolidation est fondée, d'autre part.
- Des participations dans le capital social des sociétés EL AKKAR, ARGILES MEDNINE, SAPHIR INTERNATIONAL TRADING et TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC pour des pourcentages de contrôles respectifs de 50% (d'un montant de 75 mille DT provisionné à hauteur de 25 mille DT), 40% (d'un montant de 26 mille DT totalement provisionné), 100% (d'un montant de 500 mille DT) et 99% (d'un montant de 214 mille DT) ont été exclues du périmètre de consolidation et ce, du fait de l'absence d'une information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2016. Par ailleurs, une participation de 3 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé (à défaut d'information fiable quant à la structure de capital de cette société). Le management du Groupe estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du fait de leur caractère jugé non significatif et du fait que la majorité de ces sociétés sont en arrêt d'activité. En l'absence d'information financière fiable pour ces sociétés au 31 décembre 2016, nous ne pouvons pas apprécier l'impact de l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation sur les états financiers consolidés.

2. L'examen des créances clients au 31 décembre 2016 a révélé les points suivants :

- La société mère SOMOCER détient une créance douteuse sur le client libyen Al Aquaria pour un montant de 4.726 mille DT provisionnée à hauteur de 600 mille DT, soit une créance nette de 4.126 mille dinars. Etant donné l'ancienneté de cette créance, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents d'une part et la situation qui prévaut en Libye d'autre part, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de cette créance.
- La société Abdennadher Bricolage Centre («ABC»), filiale du Groupe, détient des créances clients douteuses et non provisionnées pour un montant de 519 mille DT dont 444 mille DT font l'objet d'actions en justice en cours. En effet, compte tenu des circonstances actuelles et de la cadence des règlements depuis l'exercice 2015 et allant jusqu'au post-clôture de l'exercice 2016, nous estimons que ces créances devraient faire l'objet d'une provision pour dépréciation pour leur intégralité, soit 519 mille DT.
- La société « SOMOCER NEGOCE SARL » détient une créance sur sa filiale SAPHIR INTERNATIONAL TRADING s'élevant à 641 mille DT. Le recouvrement de cette créance est tributaire de paramètres externes qui la rendent incertaine. Nous estimons qu'une provision pour dépréciation d'actif devrait être constatée au titre de cette créance.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers des situations évoquées dans le paragraphe «Justification de l'opinion avec réserves», les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe SOMOCER au 31 décembre 2016, ainsi que le résultat de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

1. Nous attirons votre attention à la note VII qui fait état du contrôle fiscal approfondi dont a fait l'objet la société SOMOCER en matière d'impôts, droits et taxes et portant sur les exercices 2011, 2012 et 2013 et ayant abouti à un redressement de l'ordre de 1.100 mille DT. SOMOCER a formulé son opposition quant aux résultats du contrôle fiscal et a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, et l'issue finale ne peut pas ainsi être déterminée.

2. Ainsi qu'il en est fait mention dans la note III.6 aux états financiers, les conseils d'administration des sociétés SOMOCER et SOTEMAIL ont opté pour une révision des durées de vie pour certaines immobilisations corporelles et ce, en adoptant des durées de vie économiques. Les nouvelles durées de vie économiques, appliquées d'une façon prospective à partir du 1^{er} janvier 2016, sont basées sur des avis techniques.

La dotation aux amortissements de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 pour les deux sociétés ainsi calculée en application des nouvelles durées de vie économique est inférieure de 3.354 mille DT à celle calculée selon les anciennes durées de vie.

3. Au cours de l'exercice 2016, le revenu principal réalisé par la société SOMOCER NEGOCE, une société de commerce international dont l'activité est régie par une réglementation spécifique, provient des honoraires d'assistance commerciale apportée aux sociétés du groupe SOMOCER et SOTEMAIL, sociétés résidentes, au sens de la réglementation de change. Sur ce, ces opérations ne sont pas considérées comme étant conformes à l'objet social de la société tel qu'il est défini par la réglementation.

4. La société SOMOCER NEGOCE n'a pas procédé à la tenue d'une Assemblée générale annuelle ayant pour objet l'approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 conformément à l'article 128 du code des sociétés commerciales.

5. La société SOMOCER NEGOCE n'a pas déposé les états financiers relatifs à l'exercice comptable 2015, conformément aux dispositions réglementaires prévues par l'article 51 nouveau de la loi n°95-44 relative au registre de commerce.

Notre opinion ne comporte pas de réserves au titre de ces points.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des éléments évoqués ci-haut, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur les systèmes de contrôle interne du Groupe SOMOCER

Tunis, le 09 juin 2017

Conseil Audit Formation, CAF

Abderrahmen Fendri

Cabinet Radhouen Zarrouk Consulting

Radhouen Zarrouk